

CHAUFFAGISTE (H/F/X)

Vous dépendez du Coordinateur Technique adjoint et du Coordinateur technique qui rapportent à l'Adjoint au Directeur Infrastructure.

Vous exécutez des travaux d'installation et de maintenance des infrastructures, des installations et/ou du matériel dans sa spécialisation, afin de prévenir ou de résoudre des problèmes techniques et d'assurer le bon état des installations et équipements de l'Institution.

Votre fonction :

➤ **Exécuter des travaux d'entretien, d'adaptation et de réparation dans sa spécialisation**

- Réceptionner le bon de travail (planning, descriptif des travaux, priorités) ;
- Se déplacer sur les lieux de l'intervention/l'installation, si nécessaire ;
- Prendre des mesures et évaluer le matériel nécessaire à l'intervention/l'installations, le cas échéant ;
- Lister les pièces et matériaux nécessaires à son intervention afin que le responsable puisse valider et commander ;
- Répondre aux demandes d'interventions/d'installations prioritaires transmises par son responsable ;
- Réaliser diverses opérations d'installation et de maintenance (ex : effectuer les travaux de percement et de fixation des éléments – chaudières, pompes, vannes, radiateurs, gaz, mazout en respect des habilitations détenues par l'agent) ;
- Concevoir et réaliser, si nécessaire, diverses pièces spécifiques pour les interventions (tuyauterie, montage électrique) ;
- Veiller au bon état général et au bon fonctionnement des installations, effectuer divers contrôles si nécessaire et signaler les anomalies à son responsable (ex : purger les radiateurs, relever la cuve à mazout, le compteur gaz) ;
- Contrôler les combustions chaudière mazout, gaz, effectuer les entretiens, le cas échéant et en respect des habilitations détenues par l'agent ;
- Accompagner de manière adéquate et volontaire les personnes affectées à l'équipe (patients/stagiaires), et conseiller dans l'apprentissage de diverses techniques professionnelles ;
- Analyser et régler les consignes de températures pour le confort des utilisateurs, dans la limite de son niveau de formation ;
- Dépanner, entretenir et intervenir sur les installations électriques et de régulation nécessaire au fonctionnement de l'HVAC, dans la limite de son niveau de formation ;
- Effectuer la maintenance de l'HVAC, la climatisation et les autres équipements en lien avec l'HVAC ;
- Pouvoir occasionnellement venir en soutien aux autres ateliers à la demande de la hiérarchie, en fonction des priorités définies par celle-ci ;

➤ **Prendre en charge des tâches administratives**

- Transmettre les bons de travail à son responsable ;
- Communiquer les pièces consommées lors des interventions au technicien Expert ou à son supérieur hiérarchique ;
- Faire des propositions au supérieur concernant l'achat de nouveau matériel ;

Conditions requises :

- Être détenteur d'un bachelier/baccalauréat avec une orientation plombier/chauffagiste ou chauffagiste ou en relation avec le métier de chauffagiste
- Être détenteur du permis B

Seuls les candidats répondant aux conditions requises et possédant un dossier complet (lettre de motivation + C.V. + copie du diplôme) pourront être convoqués à un entretien de sélection.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap, ... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences. Si vous souffrez d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie, vous pouvez demander une adaptation de la procédure de recrutement en précisant quels sont vos besoins.

Nous pourrions également envisager ensemble, si cela s'avère nécessaire, un aménagement du contenu de la fonction ainsi que du poste de travail.

Compétences requises :

- Faire preuve de fiabilité
- S'auto-développer
- Atteindre les objectifs
- Travailler en équipe
- Agir de manière orientée service
- Sens de l'initiative
- Faculté d'adaptation
- Précision

Conditions d'exercice de la fonction :

- Barème IFIC Code 2260 – Catégorie 12
- Contrat à durée déterminée avec la possibilité d'un contrat à durée indéterminée à la clé. (Sous réserve de bilans de fonctionnement positifs)

Avantages :

- Chèques-repas (valeur faciale de 6,60€)
- Prime de fin d'année et pécule de vacances
- Horaire flexible permettant d'allier vie professionnelle et vie privée
- Minimum 27 jours de congés par an (temps plein)
- Possibilité de souscrire à une assurance hospitalisation avantageuse
- Divers avantages sociaux

Pour
affichage à
partir du
15/10/2024

Valérie
Lahier,
Directrice
des
Ressources
Humaines

Modalité d'introduction des candidatures :

Les candidatures complètes doivent être envoyées via le formulaire en ligne sur le site www.marronniers.be ou par courrier à Monsieur Madame Valérie LAHIER, Directrice des Ressources Humaines : 94 Rue Despars 7500 TOURNAI

Pour le 04 novembre 2024 au plus tard.